



Société d'Economie Mixte de la Ville du Trait

VISITE TECHNIQUE CONSEIL

Pendant la durée de votre préavis, n'hésitez pas à demander la "visite technique conseil". La "visite technique conseil" est un service de la SEMVIT rendu à l'ensemble des locataires afin de vous conseiller sur la remise en état de votre logement.

Elle vous permet de faire un point sur l'état de votre logement afin de vous éviter une facturation lors de votre départ. Il vous sera indiqué alors, la liste des travaux à effectuer vous-mêmes.

Les principaux éléments à vérifier au moment de votre sortie :

- Les papiers et peintures
- Les revêtements de sol détériorés par votre faute
- Les appareils sanitaires cassés ou fêlés
- Les portes, fenêtres ou serrures abîmées ou faussées
- Les trous dans les murs ou les cloisons
- Les vitres cassées ou fêlées
- Les appareillages électriques cassés, désagrafés, peints ...
- Les douilles manquantes
- Le nettoyage du logement

**Pour tous renseignements
complémentaires et rendez-vous :**

Du lundi au vendredi

De 8h30-12h00 et de 13h30-17h00

 **02.35.37.20.16** (Poste 1)